



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2017-081

PUBLIÉ LE 12 JUILLET 2017

Sommaire

PREF-DIRCIME

32-2017-07-03-006 - 2017 0703 GERS DEVELOPPEMENT DELEGATIONS DE SIGNATURE (8 pages) Page 3

32-2017-07-11-003 - 20170711 DIRECCTE Occitanie Subdélégation de signature de M. Christophe LEROUGE, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie (compétences départementales) (3 pages) Page 12

PREF-DIRCIME

32-2017-07-03-006

**2017 0703 GERS DEVELOPPEMENT DELEGATIONS
DE SIGNATURE**



GERS DEVELOPPEMENT

Délégations de signature

1 - DELEGATIONS FINANCIERES DU PRESIDENT (PFxx)

- PF.1. Engagement de dépense : acte par lequel GERS DEVELOPPEMENT crée ou constate une obligation de laquelle résultera une dépense, dans le respect des règles de la commande publique, et s'assure de l'existence des crédits disponibles pour y faire face.
- PF.2. Bons de commande.
- PF.3. Réception : acte par lequel GERS DEVELOPPEMENT s'assure que les biens livrés ou les services exécutés ont bien été commandés et qu'ils sont conformes à la commande.
- PF.4. Visa des factures pour bon à payer : acte par lequel GERS DEVELOPPEMENT vérifie la réalité de la dette, arrête le montant de la dépense en vue de permettre le règlement de la facture conformément à son échéance.
- PF.5. Acte dont découle une créance au profit de GERS DEVELOPPEMENT: propositions d'intervention, devis...
- PF.6. Acte dont découle une dette de GERS DEVELOPPEMENT au profit d'un tiers (caution...)
- PF.7. Cotisations, subventions
- PF.8. Ouverture/clôture des comptes bancaires auprès des banques et autres établissements
- PF.9. Gestion de trésorerie : Décisions de placement et de rémunération de la trésorerie, mobilisation de financements; emprunt.
- PF.10. Opérations relatives aux encaissements : endossement des chèques et ordres de prélèvement à encaisser.
- PF.11. Opérations courantes de trésorerie : virements de compte à compte, transmission des ordres de virement, transmission des ordres de placement, transmission des ordres de prélèvement.

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Montant maximum	Durée de la délégation	Modalités particulières
1	Laure LACOURT	Délégué Général	PF.1. PF.2. PF.3. PF.4. PF.5. PF.6. PF.7.	8 000 € HT 8 000 € HT 30 000 € TTC 30 000 € TTC	Mandat 2017-2020	Information Président Information Président
2	Jean Michel JUSTUMUS	Chargé d'affaires	PF.1. PF.2. PF.3. PF.4. PF.5.	1 500 € TTC 1 500 € TTC 8 000 € TTC	Mandat 2017-2020 (sous-délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	
3	François BEDOUSSAC	Chargé d'affaires	PF.1. PF.2. PF.3. PF.4. PF.5.	1 500 € TTC 1 500 € TTC 8 000 € TTC	Mandat 2017-2020 (sous-délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	

GERS DEVELOPPEMENT

Délégations de signature

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Direction/ Service	Objet/Acte	Montant maximum	Durée de la délégation	Modalités particulières
4	Audrey FIEVET	Chargée de Développement	PF.1. PF.2. PF.3. PF.4.	1 500 € TTC 1 500 € TTC	Mandat 2017-2020 (sous-délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	Avec information du Délégué Général Avec information du Délégué Général
5	Corinne BARON	Responsable Financier CCI	PF.8. PF.9. PF.10. PF.11.		Mandat 2017-2020 (sous délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	
6	Luc SERIS Cyril LAPART	Service Système d'Information CCI	P.F.3.		Mandat 2017-2020 (sous-délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	
7	Anne-Marie FABAS Dominique ROZES	Service Administration CCI	PF.2. PF.3.	500 € TTC	Mandat 2017-2020 (sous-délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	Avec information du Délégué Général

Fait à Auch, le 3 juillet 2017
Le Président de Gers Développement

Rémi BRANET



2 - DELEGATIONS JURIDIQUES (Jxx)

- J.1. contrats de prestations exécutées par GERS DEVELOPPEMENT.
- J.2. contrats de prestations exécutées par un tiers
- J.3. contrats de mise à disposition de locaux.
- J.4. contrats de locations pépinière et hôtel d'entreprise.
- J.5. conventions.
- J.6. attestations financières et rapports financiers.
- J.7. déclarations et formalités fiscales.
- J.8. autres déclarations et formalités administratives.
- J.9. déclarations à la CNIL.
- J.10. dépôts de marques.
- J.11. actes de procédures.
- J.12. opérations postales, dont signature des accusés de réception, réception de plis, signature des récépissés.

N° ordre	Nom et prénom du déléguataire	Elu/ Direction/ Service	Objet/Acte	Montant maximum	Durée de la délégation	Modalités particulières
1	Laure LACOURT	Délégué Général	J.1. J.2. J.3. J.4. J.5. J.6. J.7. J.8. J.9. J.10. J.11. J.12.		Mandat 2017-2020	En cas d'empêchement du Président
2	Corinne BARON	Responsable Financier CCI	J.7.		Mandat 2017-2020 (sous-délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/ Direction/ Service	Objet/Acte	Montant maximum	Durée de la délégation	Modalités particulières
3	Anne Marie FABAS Dominique ROZES Brigitte MENASPA	Collaboratrices service administration CCI	J.12.		Mandat 2017-2020 (sous-délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	

Fait à Auch, le 3 juillet 2017
Le Président de Gers Développement

Rémi BRANET



3- AFFAIRES SOCIALES (ASxx)

- AS.1. Recrutement : lancement de la procédure de recrutement et signature du contrat de travail
- AS.2. Détachement, mise à disposition
- AS.3. Promotions et augmentations au choix
- AS.4. Rémunérations, primes
- AS.5. Temps partiel
- AS.6. Congé parental
- AS.7. Congé sans rémunération.
- AS.8. Congés de formation et de perfectionnement
- AS.9. Licenciement pour insuffisance professionnelle
- AS.10. Licenciement pour motif économique
- AS.11. Sanctions
- AS.12. Attestations sociales
- AS.13. Déclarations sociales
- AS.14. Certificats de travail
- AS.15. Contrats d'intérim
- AS.16. Octroi d'acomptes ou d'avances sur salaire
- AS.17. Conventions de stage
- AS.18. Autorisation de cumul d'emploi
- AS.19. Déplacements et missions du personnel

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Direction/ Service	Objet/Acte	Durée de la délégation	Modalités particulières
1	Laure LACOURT	Délégué Général	AS.1. AS.2. AS.3. AS.4. AS.5. AS.6. AS.7. AS.8. AS.9. AS.10. AS.11. AS.12. AS.13. AS.14. AS.15. AS.16. AS.17. AS.18. AS.19.	Mandat 2017-2020	En cas d'empêchement du Président. Avec Information du Président AS1 à AS 11
2	Corinne BARON	Responsable Financier CCI	AS.13.	Mandat 2017-2020 (sous-délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	

Fait à Auch, le 3 juillet 2017
Le Président de Gers Développement



Remi BRANET

GERS DEVELOPPEMENT

Délégations de signature

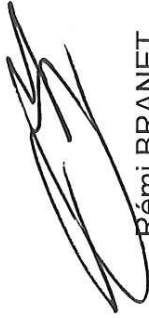
4 - DELEGATIONS DU PRESIDENT EN MATIERE D'ADMINISTRATION GENERALE (AGxx)

- AG.1. Correspondances officielles
 AG.2. Correspondances administratives courantes
 AG.3. représentation du Président en matière d'administration Générale
 AG.4. Communication
 AG.5. Organisation Interne
 AG.10. Correspondances relatives aux services rendus aux clients

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Direction/ Service	Objet/Acte	Durée de la délégation	Modalités particulières
1	Laure LACOURT	Délégué Général	AG.1. AG.2. AG.3. AG.4. AG.5.	Mandat 2017-2020	
2	Jean Michel JUSTUMUS	Chargé d'affaires	AG.10.	Mandat 2017-2020 (sous-délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	
3	François BEDOUSSAC	Chargé d'affaires	AG.10.	Mandat 2017-2020 (sous-délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	
4	Audrey FIÉVET	Chargé de Développement Economique	AG.10	Mandat 2017-2020 (sous-délégation du Président sur proposition du Délégué Général)	



Fait à Auch, le 3 juillet 2017
Le Président de Gers Développement



Rémi BRANET

PREF-DIRCIME

32-2017-07-11-003

20170711 DIRECCTE Occitanie Subdélégation de
signature de M. Christophe LEROUGE, directeur régional
des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du
travail et de l'emploi de la région Occitanie (compétences
départementales)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU GERS

ARRETE

portant subdélégation de signature de Christophe Lerouge, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie

(Compétences départementales)

**Le directeur régional des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie**

VU la loi organique n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2009-360 du 31 mars 2009 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'Etat ;

VU le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

VU le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat et de commissions administratives ;

VU le décret du 25 mai 2012 portant nomination de Dominique CLUSA-WEBER, en qualité de responsable de l'unité départementale du Gers

VU l'arrêté du 4 janvier 2016 portant organisation de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

VU l'arrêté du 25 août 2016 nommant Christophe Lerouge, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ,

VU l'arrêté préfectoral du 26 septembre 2016 donnant délégation de signature à Christophe Lerouge, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ,

ARRETE

Article 1^{er} :

Subdélégation permanente de signature est donnée, à effet de signer pour le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Occitanie, les décisions, actes administratifs et correspondances relevant des champs et domaines énumérés aux articles 1 et 3 de l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- Dominique CLUSA-WEBER

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Dominique CLUSA-WEBER, subdélégation de signature est donnée, à l'effet de signer pour le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Occitanie, les décisions, actes administratifs et correspondances relevant des champs et domaines énumérés aux articles 1 et 3 de l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- Cyrille BORTOLUZZI
- Anouck SINGERY

Article 3 :

Subdélégation de signature est donnée, à l'effet de signer au nom du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Occitanie, les décisions, actes administratifs et correspondances relevant des champs et domaines énumérés à l'article 2 de l'arrêté préfectoral susvisé, à :

- Jean DELIMARD
- Alain ZERMATTEN

Et, pour l'attribution d'agrément, l'attribution, la suspension ou le retrait des marques d'identification, et, dans la limite des décisions pour l'attribution d'agréments et de marques d'identification, à :

- Thomas PELLERIN, service Métrologie
- Laurent CASAUBIEILH, service Métrologie

Article 4 :

Les décisions relatives à la présente subdélégation devront être signées :

Pour le Préfet du Gers,
Et, par subdélégation du DIRECCTE Occitanie,
Le ...

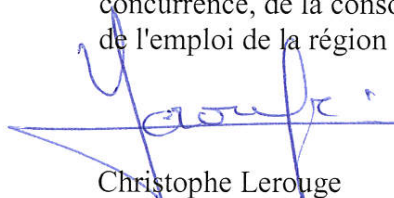
Pour le Préfet du Gers,
par subdélégation du DIRECCTE Occitanie,
et, pour empêché,
Le ...

Article 5 : L'arrêté de subdélégation pour les compétences préfectorales du 28 septembre 2016 est abrogé.

Article 6 : Le directeur régional des entreprises, de la concurrence de la consommation du travail et de l'emploi et le responsable de l'unité départementale du Gers sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gers.

A Toulouse, le 11 juillet 2017

Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Occitanie



Christophe Lerouge